

Pour retrouver tous vos articles au quotidien, abonnez-vous
à "votre" Newsletter sur notre site internet : www.fce.cfdt.fr

N°
203

MAI 2019 >

Cfdt: MAGAZINE

CHIMIE / ENERGIE

1989 | 2019

CITOYENS
EUROPEENS

VOTONS !



FLASHEZ
MOI ;)

Pages spéciales - CFDT Magazine N° 453 mai 2019
Ce magazine est conçu avec les normes Imprim'Vert



CITOYENS EUROPÉENS : VOTONS !

Du 23 au 26 mai prochain tous les citoyens européens pourront se rendre aux urnes pour élire leurs députés. Dans un contexte marqué par la gestion calamiteuse de la crise migratoire, les craintes du Brexit, la montée des populismes et des extrêmes et l'augmentation des fractures sociales, la défiance des citoyens face à l'Europe se renforce, voire les conforte dans leur euroscepticisme.

Voter est un droit fondamental. C'est le seul moyen de participer et de peser sur le fonctionnement de l'Union européenne car le Parlement européen est la seule institution européenne élue au suffrage universel. Voter pour les eurodéputés en 2019, c'est aussi décider de l'avenir de notre modèle européen !

Le sujet est de taille : cinq défis majeurs sont à relever. Un défi démocratique car la légitimité de l'UE est en cause. Un défi de cohésion sociale et territoriale pour réduire efficacement les inégalités et lutter contre l'exclusion sociale. Un défi écologique et énergétique pour limiter notre empreinte carbone et assurer notre sécurité d'approvisionnement où limiter les impacts des changements climatiques devient prioritaire. Un défi technologique car les transformations industrielles et numériques impacteront les différents modèles économiques, les organisations du travail, les entreprises et les emplois. Enfin, un défi politique pour garantir la paix et affirmer la place de l'UE dans le monde.

La CFDT porte elle aussi des propositions concrètes et ambitieuses pour l'Europe. Elle considère depuis toujours que le projet européen est une chance pour ses citoyens. Elle agit avec la Confédération Européenne des Syndicats pour renforcer la démocratie, avec plus de justice sociale, des emplois de qualité, des salaires plus élevés et une transition plus juste. L'Europe doit avoir des ambitions politiques et sociales pour l'ensemble de ses citoyens et le courage de les mettre en œuvre à travers un nouveau socle social commun. Pour la FCE-CFDT c'est bien de plus d'Europe dont nous avons besoin avec de véritables politiques industrielles, énergétiques, environnementales européennes... Elle s'inscrit pleinement dans les revendications portées par le mouvement syndical européen et notre fédération industrielle, IndustriAll Europe, à travers la diffusion de son manifeste : « *les travailleurs doivent passer en premier* ».

Profitons de cette échéance électorale pour débattre de l'Europe. Dans nos conseils de syndicats, dans les sections, dans les rencontres avec les salariés portons nos revendications pour construire une Europe solidaire et porteuse de progrès social pour toutes et tous !

Pour défendre notre modèle européen, le 26 mai, votons ! •

/ CFDT Magazine Directeur de la publication : Frédéric Sève, Imprimerie : Wagram Editions, 8 rue Salvador Allende 95870 Bezons : N° CPPAP : 1122 S 06265 - ISSN : 0395-5621
/ Magazine chimie énergie Directeur de la rédaction : Dominique Bousquenaud / Responsable de la communication : Lionel Martino / Assistante de la communication et maquettage : Christelle Lemaitre / Conception graphique et illustration : Angelo Da Rocha / Assistant graphiste : Mélanie Ronceray
/ Photos : Crédits photos : © FCE-CFDT - © Adobe Stock /
Dans le cadre de la RGPD, la FCE-CFDT s'engage sur tous ses supports de respecter les données personnelles de ses adhérents et sur la transparence de leur utilisation. Pour toutes informations, vous pouvez contacter le responsable au sein du secteur communication via communication@fce.cfdt.fr.
Vous pouvez retrouver et télécharger les articles du Magazine chimie énergie sur Internet, site FCE : www.fce.cfdt.fr / e-mail : fce@fce.cfdt.fr



SOMMAIRE

ACTUALITE

- 1 Nous avons besoin de vous 4

BRANCHE

- 2 PHARMACIE / la sérialisation, de quoi s'agit-il ? 9

S'OUVRIR

- 3 IDEFORCE / Changement de direction 12

- 4 IDEFORCE / Un institut au service des élus et des militants de la FCE-CFDT 13

- 5 RETRAITES / Destiné au travail de la terre, le syndicalisme aura jalonné sa vie ! 14

DOSSIER

- MANIFESTE INDUSTRIALL EUROPE
IL EST TANT DE FAIRE PASSER LES TRAVAILLEURS EN PREMIER





ENQUÊTE SUR LES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE LA FCE-CFDT

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

LIENS UTILES

-  [Site internet fédéral
www.fce.cfdt.fr](http://www.fce.cfdt.fr)
-  [@fce_cfdt](https://twitter.com/fce_cfdt)
-  [Magazine FCE
http://k6.re/MM8JH](http://k6.re/MM8JH)
-  [Syndicalisme Hebdo
http://k6.re/Oef-E](http://k6.re/Oef-E)
-  [fce_cfdt](https://www.instagram.com/fce_cfdt)



Depuis sa création en 1997, la FCE-CFDT a constamment réfléchie à sa politique de communication et à l'évolution de l'ensemble de ses outils. Ces réflexions nous ont aussi permis de mieux définir notre stratégie en lien avec les principaux objectifs de la fédération. C'est notamment faire connaitre et mettre en œuvre notre action revendicative, favoriser le développement et valoriser le travail de nos militants. C'est aussi améliorer la visibilité et la représentativité de la FCE-CFDT au sein des entreprises de nos différentes branches d'activité. Notre communication est bien le marqueur de notre fédération, dans laquelle nous affichons nos valeurs. Nous y valorisons régulièrement le travail de tous et nos positions sur des sujets majeurs comme par exemple l'avenir de l'industrie, la digitalisation, la transition énergétique et ses conséquences pour les salariés et les entreprises de nos secteurs.

Dans la continuité de ce travail de réflexion, le secteur communication de la FCE-CFDT lance une grande enquête sur ses supports de communication via un formulaire en ligne. Cette campagne se déployera sur tous les supports existants de la FCE, papier et numérique, du **8 avril au 30 juin**.

La dernière enquête via le magazine date de 2004. Depuis les outils de communication qui sont aujourd'hui incontournables dans nos

modes de fonctionnement, ont largement évolué. Nous souhaitons recueillir à la fois vos habitudes d'utilisation des support récurrents de la FCE-CFDT (Syndicalisme Hebdo, Magazine FCE, la newsletter, le twitter FCE), mais également vos attentes et vos souhaits d'évolution.

A travers 16 questions dont la plupart sont des QCM, sur nos différents supports (fond et forme), vous nous aiderez à comprendre votre vision et vos attentes par rapport à notre communication. Ce que vous aimez ; ce que vous n'aimez pas et ce que vous voulez demain.

L'enquête sera aussi envoyée à nos militants avec le Syndicalisme Hebdo et sera aussi mis en ligne sur twitter pour le grand public.

L'analyse des résultats vous sera notamment présentée dans le Magazine FCE-CFDT du mois de septembre, elle nous permettra de construire les propositions pour notre future communication lors de la prochaine mandature.

Ce questionnaire informatique ne vous prendra que quelques minutes et votre participation nous sera d'une grande utilité, alors d'avance merci à vous toutes et tous.

Plus nous aurons de réponses plus la communication fédérale pourra évoluer !

Ci-dessous le lien pour répondre au questionnaire :

<https://goo.gl/18MgJH>



LA SÉRIALISATION, DE QUOI S'AGIT-IL ?

La sérialisation des médicaments est un système de vérification de l'authenticité d'un médicament dès sa mise en distribution jusqu'à sa dispensation effective à un patient. L'objectif est de lutter contre les médicaments contrefaçons qui pourraient se retrouver dans le circuit de distribution. La directive européenne du 8 juin 2011 (2011/62/EU), en vigueur depuis le 9 février 2019, a introduit l'obligation d'apposer sur chaque boîte de médicaments deux types de dispositifs de sécurité permettant la vérification de leur intégrité et de leur authenticité : un dispositif antieffraction et un identifiant unique correspondant à un numéro de série.

Ces codes générés et apposés par les industriels seront chargés dans la Base de données centrale européenne (EMVS : European Medicines Verification System) qui communique en temps réel avec des bases de données nationales.

En France, les organisations professionnelles ont confié la mise en place du règlement et la gouvernance de la Base de données au Club Inter Pharmaceutique (CIP), au sein duquel a été créé France MVO (France Medicines Verification Organisation), un organisme à but non lucratif. Ce dernier est responsable de la mise en place, de l'administration, de la sécurité des données stockées et du fonctionnement du système de vérification français (France MVS).

La maison mère de chaque laboratoire va devoir établir un contrat avec l'EMVO avant de pouvoir charger les informations requises dans l'EMVS. Ensuite, l'exploitant de l'Autorisation de mise sur le marché (AMM), en France, devra établir un contrat avec France MVO pour la partie France MVS. Depuis le 9 février dernier, pour des médi-



caments concernés par la directive, aucune commercialisation en France n'est possible sans la contractualisation avec France MVO et le chargement des données dans l'EMVS.

Depuis l'application de cette directive européenne, chaque boîte de médicaments est schématiquement dotée de ce système de sécurité et de traçabilité grâce à un code unique. Le DataMatrix, ce code-barres à 2 dimensions, est enregistré sur la boîte dès sa sortie d'usine. Il sera scanné au moment de la dispensation pour le comparer, et ainsi le vérifier avec ceux enregistrés dans la Base de données centrale européenne. Une procédure de vérification est établie à chaque étape du circuit de distribution : grossiste-répartiteur, dépositaire, pharmacie hospitalière ou officine, patient. Si le numéro de série n'est pas dans la Base de données, ou déjà désactivé, le médicament ne pourra pas être livré à son destinataire.

Cette transformation technologique implique, d'une part des adaptations techniques, notamment des outils informatiques, et des adaptations organisationnelles, d'autre part. La sérialisation concerne tous les acteurs depuis la fa-

brication à l'usine jusqu'à la pharmacie qui délivre les médicaments aux patients.

Au niveau de l'industrie, le système devrait être en principe opérationnel puisqu'il n'est plus possible de mettre sur le marché de nouvelles boîtes de médicaments sans DataMatrix. Ces nouveaux impératifs obligent les pharmacies d'officine et les établissements de santé à s'équiper d'un système pour vérifier l'identifiant unique de chaque boîte en réalisant la lecture du code, la connexion à France MVS et la désactivation du code après confirmation de l'authenticité. La mise en place du système a pris du retard au démarrage. En effet, au-delà d'une implantation informatique, cela génère une charge de travail supplémentaire. Dans le cas d'un centre hospitalier gérant plus de 60 000 boîtes par jour, cela peut devenir rapidement critique. Une période de transition est donc prévue, le temps d'écouler les stocks des anciennes boîtes de médicaments jusqu'à leur date de péremption. La France n'est pas un cas unique puisque des retards ont aussi été constatés dans les autres pays européens. •



IL EST TEMPS
DE FAIRE PASSER
LES TRAVAILLEURS
EN PREMIER !



1. DES EMPLOIS DE QUALITÉ POUR TOUS

Nous avons besoin d'emplois de qualité bien rémunérés, d'une sécurité de l'emploi, de lieux de travail sûrs et sains et d'un haut niveau de protection sociale. Il est temps de mettre fin à une « reprise basée sur des emplois de mauvaise qualité » avec l'augmentation du travail précaire et de la pauvreté au travail. La reprise actuelle offre une occasion unique de remplacer le mantra néolibéral selon lequel « n'importe quel emploi vaut mieux que pas d'emploi » par une stratégie européenne pour « des emplois plus nombreux mais aussi de meilleure qualité ».

IndustriAll Europe revendique :

- 1** un accès pour tous à des contrats standards à plein temps et à durée indéterminée ;
- 2** une revalorisation des salaires qui permet aux travailleurs de l'UE d'obtenir leur juste part de la richesse créée et de soutenir l'économie ;
- 3** la lutte contre les anciennes et nouvelles formes de travail précaire : chaque travailleur doit être couvert par un contrat de travail, le travail flexible et temporaire doit être limité, et le travail doit être prévisible. Il faut empêcher le travail à temps partiel abusif ainsi que les contrats « zéro heure » ;
- 4** la lutte contre la concurrence salariale et les écarts salariaux persistants au sein de l'UE. Le cas échéant, un salaire minimum correspondant à un salaire de subsistance devrait être créé ;
- 5** le renforcement des systèmes de négociation collective qui sont la meilleure manière de lutter contre les inégalités, de garantir de bons salaires et de bonnes conditions de travail au profit du plus grand nombre et non de quelques-uns ;
- 6** la garantie de l'égalité des chances pour tous et la lutte contre la discrimination sur les marchés du travail ;
- 7** la fin de la pauvreté au travail et de l'exploitation des travailleurs ;
- 8** le maintien des travailleurs seniors dans l'emploi ;
- 9** le soutien à une intégration rapide des migrants sur les marchés du travail ;
- 10** la réglementation de la *gig economy* et du travail sur plateforme numérique. Tous les travailleurs doivent notamment bénéficier de bonnes conditions de travail et d'un niveau décent de protection sociale quel que soit leur contrat d'emploi ;
- 11** la garantie d'emploi à tous les travailleurs qui ont perdu leur travail.



2. IL EST TEMPS DE PRENDRE UNE ORIENTATION SOCIALE

Les décennies passées ont été marquées par une augmentation des inégalités salariales et sociales. Les politiques d'austérité et la déréglementation des marchés du travail ont exercé une énorme pression sur nos sociétés. Elles ont engendré du chômage et de la pauvreté. Cette tendance doit s'arrêter. La confiance envers le projet européen ne reviendra que si l'Europe contribue à créer une société plus équitable et plus égalitaire. L'UE doit soutenir une redistribution efficace et équitable de la richesse et des opportunités et mettre les droits sociaux au même niveau que les libertés économiques. Elle doit ainsi devenir une véritable Union sociale au même titre qu'elle est une Union économique.

IndustriAll Europe revendique :

- 1** une mise en œuvre concrète et rapide des principes du Socle européen des droits sociaux ;
- 2** un filet de sécurité sociale fiable qui doit être disponible pour tous les travailleurs à travers l'UE. Ces derniers méritent une protection décente contre les risques sociaux : chômage, santé, âge, accidents au travail ;
- 3** une imposition équitable et progressive des revenus ;
- 4** une égalité salariale et des conditions de travail égales ;
- 5** des retraites décentes à un âge compatible avec une espérance de vie en bonne santé et qui prend en compte la pénibilité et les difficultés des conditions de travail ;
- 6** une lutte contre le dumping social ;
- 7** une fiscalité équitable par des systèmes fiscaux progressifs, une lutte contre l'évitement fiscal et l'évasion fiscale, un système européen de fiscalité des entreprises réprimant les paradis fiscaux et les entreprises « boîtes aux lettres » ;
- 8** un commerce équitable établi par des chapitres forts et applicables sur les droits du travail dans les accords commerciaux bilatéraux, des instruments efficaces de lutte contre les pratiques commerciales déloyales, des règles multilatérales afin de créer une situation équitable en vue d'éviter un nivellement mondial vers le bas.



3. DÉMOCRATIE AU TRAVAIL

La démocratie et la justice sociale ne s'arrêtent pas aux grilles de l'usine ou à la porte du bureau. Dans le cadre du modèle social européen que nous défendons, les travailleurs doivent être impliqués dans chaque décision qui peut affecter l'avenir de leur entreprise, leur emploi et, en fin de compte, leur vie. Pour ce faire, ils ont besoin du soutien de syndicats puissants, qui sont essentiels pour assurer une prospérité partagée, garantir de bonnes conditions de travail et défendre les droits des travailleurs. La démocratie sur le lieu de travail est d'autant plus nécessaire à une époque de transformation massive de nos industries initiée par la mondialisation croissante, la numérisation, l'écologisation et le vieillissement de nos sociétés. Les emplois de milliers d'Européens sont appelés à changer radicalement dans les années à venir.

IndustriAll Europe revendique :

- 1** que les travailleurs puissent anticiper dès que possible et façonner la restructuration massive de nos industries afin d'assurer une transition durable et socialement responsable ;
- 2** que les droits des travailleurs nationaux et européens à l'information, à la consultation et à la participation aux décisions de l'entreprise ainsi que les négociations collectives soient correctement appliqués et renforcés ;
- 3** que toutes les attaques contre les droits fondamentaux des travailleurs à l'information, à la consultation et à la participation, menées au niveau européen et dans plusieurs pays, soient immédiatement arrêtées ;
- 4** que des normes minimums claires à travers l'Europe soient établies afin de garantir que des solutions alternatives soient activement recherchées en vue de prévenir les licenciements et les emplois précaires.



4. FABRIQUONS NOTRE AVENIR

Durant la crise, 4 millions de travailleurs de l'industrie ont perdu leur emploi en raison du comportement irresponsable du secteur financier. Aujourd'hui, il est temps de rétablir les capacités industrielles que nous avons perdues et de lancer une stratégie « Made in Europe 2030 » : un projet commun et ambitieux, capable de créer des emplois industriels grandement nécessaires. L'industrie doit redevenir un moteur de changement social, industriel et environnemental positif.

IndustriAll Europe revendique :

- 1** le renforcement du rôle de l'industrie dans la mise en œuvre de solutions à nos « grands défis sociaux » (énergie, climat, vieillissement de la société, numérisation, urbanisation). Le développement de nouvelles activités industrielles dans une économie propre en explorant les synergies entre l'économie et le développement durable est probablement le principal défi de notre politique industrielle ;
- 2** la promotion des investissements publics et privés afin de stimuler une croissance économique durable ;
- 3** des plans d'action industriels pour tous les secteurs d'intérêt stratégique ;
- 4** une industrialisation territoriale équilibrée accordant une attention spéciale aux régions moins développées et en transition industrielle ;
- 5** un soutien accru à la recherche et à l'innovation afin de maintenir l'industrie à la fine pointe des développements technologiques. La première application industrielle de ce soutien est à créer dans l'UE ;
- 6** des mesures en matière de politique industrielle et de politique du marché du travail qui permettent d'accompagner les changements structurels résultant de la « décarbonisation profonde » des industries européennes, notamment dans le secteur énergivore, et ce, dans le but de maintenir les emplois ;
- 7** le développement d'une économie circulaire qui crée des emplois supplémentaires dans le recyclage, l'entretien, la réparation, la réutilisation et la refabrication ;
- 8** des réponses aux défis de l'économie numérique tout en y préparant les travailleurs.



5. UNE TRANSITION VERS UNE INDUSTRIE DURABLE QUI NE LAISSE PERSONNE POUR COMPTÉ

Bâtir une économie durable, circulaire et bas carbone est un objectif sociétal global. Cependant, il crée des enjeux importants qui doivent être traités afin d'éviter des troubles sociaux. L'organisation d'une « transition juste » est au cœur de nos activités. Cet objectif est aussi défendu dans le préambule de l'Accord de Paris qui invite les parties « à tenir compte des impératifs d'une transition juste pour la population active ». Nos ambitions environnementales doivent donc être atteintes par des politiques sociales présentant le même niveau d'ambition. La durabilité environnementale et la durabilité sociale doivent aller de pair.

IndustriAll Europe revendique :

- 1** la mise en place des mesures d'accompagnement nécessaires afin de trouver une solution décente pour chaque travailleur touché par la transition : un renforcement de la formation professionnelle et de la formation et un droit à l'apprentissage tout au long de la vie afin d'assurer le perfectionnement et la requalification des travailleurs, des plans de redéveloppement territorial, un dialogue social qui anticipate le changement, le soutien au repositionnement de la chaîne de valeur des entreprises. Tout ceci requerra un financement substantiel et une coordination européenne ;
- 2** une transition énergétique juste en fixant des objectifs ambitieux en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables, tout en garantissant un approvisionnement sûr et suffisant en énergie aux citoyens et aux entreprises, et ce, à des prix abordables ;
- 3** la protection des industries européennes contre la fuite de carbone (délocalisation des investissements en raison d'une législation environnementale floue ailleurs). Des quotas d'émission gratuits au niveau des 10 % d'installations les plus performantes doivent être garantis



MANIFESTE D'INDUSTRIALL EUROPE EN VUE DES ELECTIONS EUROPEENNES 2019

IL EST TEMPS DE FAIRE PASSER LES TRAVAILLEURS EN PREMIER !

IndustriAll European Trade Union est une fédération de syndicats indépendants et démocratiques représentant les travailleurs manuels et non-manuels dans les industries de la métallurgie, de la chimie, de l'énergie, des mines, du textile, de l'habillement et de la chaussure et autres industries et activités apparentées.

Nous parlons au nom de près de 7 millions de travailleurs et de travailleuses réunis au sein de 177 organisations syndicales affiliées de 38 pays européens.

Nous unissons nos forces afin de mieux protéger et de faire progresser les droits des travailleurs dans nos industries et secteurs.

Nous voulons préserver les réalisations du processus d'intégration européenne : paix et démocratie, accès à une bonne éducation pour tous, sécurité sociale, protection des droits humains, liberté d'expression... Cet héritage ne peut être miné.

Cependant, nous sommes préoccupés par la crise de confiance des travailleurs et des citoyens à l'égard du projet européen. En effet, la crise financière, les politiques de déréglementation autodestructrices, le terrorisme, le Brexit, la crise des réfugiés et l'exclusion sociale sont autant de facteurs qui ont contribué à exacerber les sentiments de populisme, de xénophobie et de nationalisme.

Ces développements ont conduit l'Union européenne à un carrefour : soit cette dernière sera remodelée et réformée en une Europe plus inclusive et plus sociale, soit elle s'effondrera.

C'est pourquoi nous appelons tous les travailleurs de l'Union européenne à se rendre aux urnes en mai 2019 et à voter en faveur d'une Europe qui renforce le progrès social, promeut la solidarité, crée des emplois décents et offre une bonne qualité de vie à tous.

Nous demandons la résurgence d'un projet européen basé sur ses valeurs fondamentales, à savoir des valeurs sociales !

NOUS VOULONS UNE EUROPE QUI :

- ❖ défend les droits des travailleurs et garantit la sécurité de l'emploi ;
- ❖ promeut des sociétés équitables et inclusives qui sont ouvertes, respectueuses, diverses et non discriminatoires ;
- ❖ protège les citoyens et lutte contre la pauvreté ;
- ❖ défend les valeurs fondamentales de l'Union européenne : respect de la dignité humaine et des droits humains, démocratie, liberté et égalité ;
- ❖ assure la prise de décisions démocratique et transparente des institutions européennes ainsi que le respect du principe de responsabilité des décideurs politiques européens ;
- ❖ garantit une justice indépendante, lutte contre la corruption et assure le respect de l'Etat de droit ;
- ❖ soutient le modèle social européen qui fait référence dans le monde entier et qui a été bâti par les générations précédentes depuis la seconde Guerre mondiale ;
- ❖ offre des perspectives d'emploi et d'avenir à la jeunesse ;
- ❖ lutte contre le changement climatique en mettant en œuvre les objectifs de développement durable des Nations Unies et l'objectif « zéro émission nette » fixé par l'Accord de Paris ;
- ❖ a l'ambition de préserver une industrie florissante dans ses frontières.

POUR UNE EUROPE AVEC UN AVENIR !

Le projet européen est la meilleure garantie de progrès économique et social à travers le continent. C'est un modèle unique qui est capable de combiner progrès économique et protection sociale et qui est le moteur de la prospérité et de la cohésion sociale. Cependant, il a été affaibli et menacé par des politiques néo-libérales d'austérité et de déréglementation et par des forces populistes et nationalistes qui visent à le démanteler. En tant que mouvement syndical européen, nous nous opposons à :

- ❖ un agenda néolibéral conduisant au dumping social et au démantèlement de la protection sociale ;
- ❖ la discrimination à l'égard des peuples et à la mise en concurrence des travailleurs et des citoyens les uns contre les autres ;
- ❖ la pression sur les travailleurs, les salaires et le dialogue social ;
- ❖ l'augmentation des disparités économiques et sociales entre les régions et les peuples européens ;
- ❖ la précarité et la pauvreté au travail ;
- ❖ l'érosion de la solidarité et à l'utilisation des réfugiés comme boucs émissaires

Nous voulons au contraire que le projet européen redevienne un moteur de progrès social. Pour bâtir un marché commun basé sur la coopération, la solidarité et l'équité et pour faire de l'Europe un lieu où il fait bon vivre pour tous les citoyens, nous devons nous mobiliser et faire entendre nos voix. Par conséquent, industriAll Europe vous appelle plus que jamais à vous rendre aux urnes en mai 2019 et à voter :

Pour une Europe forte, inclusive et démocratique, comme le meilleur moyen de défendre les droits des travailleurs et des emplois décents, protégés par des conventions collectives fortes et octroyant des droits reconnus à la participation.

N'OUBLIONS PAS : SEULS CELLES ET CEUX QUI VOTENT AURONT VOIX AU CHAPITRE !



Boulevard du roi Albert II 5/10
B-1210 Bruxelles
+32 2226 0050 ligne centrale

WWW.INDUSTRIALL-EUROPE.EU



CHANGEMENT DE DIRECTION A IDEFORCE

Secrétaire fédérale depuis juin 2013, Joana Kerly revient pour le MAG FCE sur son parcours de militante, et évoque avec nous son nouveau poste de directrice d'Idéforce.

MAG FCE : Joana, je crois savoir que ton engagement à la CFDT s'inscrit dans une trajectoire plus globale de militante de la première heure ?

JOANA KERLY : On ne peut rien te cacher. Effectivement, j'ai commencé à militer très jeune, y compris avant d'être salariée, je crois que le militantisme fait partie de mon ADN. C'est une nécessité pour moi d'agir pour mes convictions. Par ailleurs, le militantisme m'a permis de rencontrer des personnes extraordinaires, notamment au sein de la CFDT. La FCE m'a aussi permis de vivre des expériences qui ont renforcé mon envie d'être utile à la société.

MAG FCE : En quoi ton parcours à la FCE peut-il être utile dans tes nouvelles fonctions ?

JOANA KERLY : Mon parcours militant à la CFDT m'a permis de voir toutes les difficultés et complexités des différents mandats. Je les ai vécus en entreprise en tant qu'élue DP et CE, mais aussi en tant que déléguée syndicale. J'ai ensuite été secrétaire de syndicat, et j'ai rejoint la FCE après 10 années de terrain. Je connais donc bien les besoins des militants, mais aussi les attentes de l'organisation après 11 années de comité directeur fédéral.

MAG FCE : Tu as accepté récemment de reprendre la direction d'Idéforce, quelle est ta vision de cette nouvelle mission ?

JOANA KERLY : Ma vision consiste à trouver justement l'équilibre entre les orientations de la fédération et le quotidien des équipes syndicales en entreprise. Selon moi, un organisme de formation peut participer largement à l'atteinte de nos objectifs, en répondant à des problématiques concrètes et en offrant une qualité d'expertises et de formations en adéquation aussi avec nos valeurs. Mon rôle est d'assurer un lien fort avec la FCE-CFDT et avec les syndicats. Par ailleurs, nous avons aussi des attentes importantes en termes de pédagogie et d'animation de formation, par exemple développer la relation entre les animateurs et l'ensemble de la structure.

MAG FCE : Quels sont, selon toi, les besoins et les attentes, en 2019, des équipes et des militants vis-à-vis de l'institut de formation et d'expertise Idéforce ?

JOANA KERLY : La mise en place des CSE a bouleversé les militants. Une fois de plus, ils doivent faire face à de profonds changements, avec des directions peu propices au dialogue social. C'est pourquoi, ils ne doivent pas hésiter à solliciter Idéforce pour répondre aux différentes problématiques des équipes. Pour cela, nous avons des outils et des compétences d'expertise, que ce soit sur les conditions de travail ou l'analyse économique, mais aussi pour faire



avancer des revendications, comme l'égalité professionnelle, ou encore pour répondre à des problématiques de restructurations ou de difficultés économiques.

En lien avec les secteurs de la FCE, Idéforce doit accompagner les militants lors de changements et les former afin de pouvoir monter en compétences dans leurs mandats. Cela doit être pour eux un réel outil.

MAG FCE : Quel message souhaiterais-tu passer aux salariés qui hésitent à rejoindre les listes CFDT et à s'investir dans les IRP de leur entreprise ?

JOANA KERLY : Je dirais plutôt que je me demande pourquoi ils hésitent. Le seul et unique moyen d'être acteur de son avenir dans l'entreprise est de participer à la vie des instances représentatives du personnel et à la vie des sections syndicales. C'est pour moi une évidence, mais nous devons toutes et tous être suffisamment convaincus, efficaces et utiles pour en faire la démonstration. La FCE-CFDT permet à chacune et chacun de trouver sa place et son utilité dans un collectif. Elle permet de s'épanouir et de s'émanciper. La force est dans le collectif, et tout le monde peut y contribuer à sa façon. •



UN INSTITUT AU SERVICE DES ÉLUS ET DES MILITANTS DE LA FCE-CFDT

Idéforce a été créé dans le but de mettre à disposition des élus des compétences techniques dans les domaines de l'économie, la stratégie d'entreprise, la santé, la sécurité et les conditions de travail.

VOUS VOULEZ RENFORCER VOS CONNAISSANCES : LA FORMATION

A titre individuel ou collectif, vous avez besoin de vous former pour assurer votre mandat. Toutes les formations peuvent être organisées en inter-entreprises, sur le territoire de votre syndicat, ou en intra-entreprise.

La formation économique « de base » de 5 jours

Cette formation définit le cadre réglementaire de l'instance. Elle vise à doter les élus des outils leur permettant de se positionner sur les questions économiques et stratégiques, afin d'anticiper les potentielles réorganisations pouvant impacter l'activité des salariés.

La formation des élus au Comité Central d'Entreprise (CCE) de 2 à 5 jours

Réalisée en complément de la formation de base, la formation CCE est réalisée en « intra ». Elle vise à approfondir certains sujets d'actualité ou thématiques en lien avec l'entreprise.

La formation des élus au Comité de Groupe de 2 à 5 jours

Cette formation, également réalisée en intra, est conçue avec les élus. Elle se concentre sur les enjeux économiques et stratégiques relevant du groupe et impactant les différentes filiales.

La formation en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail de 3 ou 5 jours

Le programme s'attarde sur le cadre

légal des prérogatives SSCT, les ressources et outils à disposition des élus, les principes de la prévention des risques et de l'ergonomie.

Enfin, Idéforce propose des formations techniques : « Les Risques Psychosociaux (3 jours) et « Les méthodes d'enquête » (2 jours) et conçoit des formations à la carte, en fonction de vos besoins.

VOUS AVEZ BESOIN D'UNE ANALYSE TECHNIQUE APPROFONDIE : L'EXPERTISE L'expertise libre du CSE

Avec son budget de fonctionnement, le CSE peut faire appel à tout type d'expert. Idéforce peut intervenir pour réaliser un état des lieux économique ou organisationnel de votre entreprise et ainsi pointer les risques éventuels pour les salariés.

L'expertise égalité-professionnelle

Afin de préparer la négociation sur l'égalité professionnelle, votre CSE (à partir de 300 salariés) peut recourir à Idéforce pour identifier, à travers l'expertise, les causes des inégalités entre les femmes et les hommes de votre entreprise.

L'expertise risque grave

Vous avez décelé des risques professionnels graves, votre employeur ne tient pas compte de vos alertes et vous souhaitez disposer d'une analyse pour appuyer vos demandes de prévention.

L'expertise projet important

Votre employeur consulte le CSE sur un projet modifiant les conditions de travail, de santé et de sécurité et vous

avez besoin d'un regard extérieur et technique pour évaluer les impacts et construire l'avis que vous allez remettre à l'employeur.

La démarche conjointe avec l'employeur : l'expertise paritaire

Votre employeur et vous souhaitez travailler de concert sur une problématique faisant l'objet d'une négociation ou rencontrée dans votre entreprise, mais vous avez besoin d'un appui technique.

VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE POUR MENER VOS TRAVAUX : L'ACCOMPAGNEMENT CSE

Votre direction vous présente un projet aux contours imprécis ou vous devez préparer une négociation mais vous manquez d'éléments d'analyse, vous souhaitez conduire une enquête sur les conditions de travail, ou encore, vous souhaitez pouvoir décrypter le plan stratégique ou les documents comptables de votre entreprise... Un expert d'Idéforce vous aide dans votre travail d'analyse. Cette intervention est financée par le CSE, à un tarif adapté à vos moyens.

VOUS AVEZ BESOIN D'UNE RÉPONSE : LE CONSEIL PONCTUEL

Vous pouvez solliciter directement les experts pour toute question économique ou SSCT. •

POUR EN SAVOIR +

contact@ideforce.fr
01 56 41 53 53
www.ideforce.fr



DESTINÉ AU TRAVAIL DE LA TERRE, LE SYNDICALISME AURA JALONNÉ SA VIE !

Fils de petits exploitants agricoles, André Pétreigne partira dès ses 18 ans, en 1960, travailler sur les chantiers de construction des unités chimiques du bassin de Lacq. Il y sera vite confronté au monde ouvrier dont il n'avait aucune connaissance, vu ses origines paysannes.

Après 18 mois en Algérie, d'où il rentrera fin avril 1963, il sera embauché chez Pechiney en 1964. Son nouvel univers sera le travail en 3x8 continu au sein de la fonderie, et ce jusqu'à la fermeture fin 1991. Il fera partie des grévistes de Mai 1968, avec 3 semaines d'occupation de l'usine. C'est là qu'il adhèrera à la CFDT, séduit par le dynamisme de ses militants. Sollicité plus tard comme candidat aux élections DP en 1971, où il sera élu, il militera sans interruption, jusqu'à encore aujourd'hui, au travers de multiples mandats syndicaux, du local au national en passant par le régional. Il sera soumis à « bonne école » avec des militants connus, d'une « sacrée trempe », de la CFDT Chimie qu'ont été Yves Dreau, Bernard Duquesnois, Claude Sanguigne.

Il sera au cœur des luttes d'Aluminium Pechiney, avec 2 mois de grève totale en 1973, en même temps que les LIP. Il sera membre du bureau national de la FUC de 1981 à 1984, qu'il quittera, avec les prémisses d'une fermeture de l'usine. Il partagera alors l'idée d'un syndicalisme tourné vers des propositions industrielles face

aux tenants d'un syndicalisme plus conservateur. Le slogan de l'époque « Vivre et travailler au pays » l'amènera à subir la période douloureuse de la fermeture de l'usine Pechiney de Noguères (750 salariés). Il est devenu entre-temps leader de sa section syndicale, forte de 300 adhérents et majoritaire à 54 %. Le syndicalisme CFDT prendra une nouvelle dimension dans la négociation d'une reconversion menée entre 1988 et 1991. Réindustrialisation progressive sur 4 ans, avec plan de formation et plan social d'accompagnement, Jean Gandois, PDG, et Martine Aubry, DRH du groupe, auront face à eux une CFDT incontournable, interlocuteur privilégié. Un nouveau slogan naîtra alors : « Pour des emplois en quantité et de qualité ». Le débat et les décisions démocratiques prendront tout leur sens au long de ces années de lutte. Cette expérience fera la des médias et de notre presse syndicale, résultat d'un héritage et d'un savoir-faire acquis aux côtés des ainés, apôtres de l'autogestion. La CFDT comprendra alors que le déclin du gisement de Lacq ne pourra faire l'économie de propositions industrielles pour une véritable reconversion. « Vouloir, c'est pouvoir », dirons-nous, alors !

En 1991, André deviendra permanent au sein de la FUC, et reprendra des responsabilités au bureau national. De 1995 à 1997, il participera activement à la préparation de la fusion FGE/FUC au sein du groupe de tra-

vail « Emergence ». De 1997 à 2000, il sera le premier secrétaire du Syndicat Chimie-Energie Adour-Pyrénées, issu de la fusion de 5 syndicats (2 FGE : Sud-Aquitaine et Béarn-Bigorre + 3 Chimie : bassin de Lacq, Bayonne et Landes).

Pleinement retraité en mars 2002, il s'engagera dans l'animation de la section syndicale des Retraités Chimie-Energie, devenue aujourd'hui le comité territorial des Retraités (CTR de 272 adhérents), et dans l'accompagnement des dossiers maladies professionnelles (amiante...) en 2006. Membre du conseil de son UTR-64, il entrera au bureau de celle-ci en 2016. Fortement sollicité par plusieurs de ses camarades de lutte, il écrira Récit d'une vie, en 2012, opuscule d'une cinquantaine de pages édité à 2 000 exemplaires.

C'est un personnage parfois rugueux et direct (il a été rugbyman jusqu'à ses 40 ans au poste de pilier), soucieux d'un syndicalisme de résultats, engagé, rigoureux, mais un peu désabusé par un militantisme environnant qu'il qualifie « d'intermittent ». Il a toujours été convaincu de la priorité des actions concrètes au plus près de nos adhérents, organisées par les UTR.

Il souhaiterait vivement passer le relais syndical à ses cadets car, pour lui, les 35 heures ont été sans doute un voeu pieux tant il a donné de son temps à la CFDT !

Merci André... •